

# MES SOINS RESENT ICI

La Pocatière, le 25 avril 2021 – Dépôt d'un mémoire pour une gestion locale.

**Le comité « *Mes soins restent ICI* » profite d'une consultation nationale en vue d'une *Charte des régions* pour mettre de l'avant sa revendication pour une gestion locale des soins de santé et des services sociaux au Kamouraska. À cet effet, un mémoire vient d'être déposé auprès du *Parti libéral du Québec*, qui a initié ce processus, et sera également acheminé aux autres partis représentés à l'*Assemblée nationale du Québec*.**

Déjà quatre (4) ans que la population de la grande région de La Pocatière est descendue dans la rue pour réclamer le maintien des soins et services de proximité à l'*Hôpital Notre-Dame-de-Fatima*. La mobilisation de 5 000 personnes pour une telle cause constitue un événement particulièrement impressionnant dans un petit milieu comme le Kamouraska.

Un comité citoyen sous le nom « *Mes soins restent ICI* » a depuis pris le relais afin de s'assurer que le message lancé le 7 mai 2017 ne demeure pas lettre-morte. Celui-ci s'est assuré de relancer régulièrement les autorités politiques et institutionnelles afin de récupérer les ressources perdues et exercer une vigilance par rapport aux soins de proximité. Selon son Président, monsieur Jean Martin, « *même s'il y a eu de l'amélioration au niveau de certaines spécialités, il faut noter que nous n'avons pas retrouvé le niveau de services d'avant la réforme. Donc le travail continue!* »

Pour souligner ce 4e anniversaire, le comité a rédigé un mémoire sur la problématique des soins de proximité au Kamouraska depuis les fusions régionales. D'abord destiné à alimenter la consultation pour une *Charte des régions* menée par le *Parti libéral du Québec*, ce document sera aussi acheminé aux autres partis représentés à l'*Assemblée nationale*. Étant donné que ce projet de *Charte* vise à revoir la place des régions au Québec, « *nous avons cru pertinent de rappeler l'historique de notre lutte et les problèmes causés par l'hypercentralisation au détriment des sous-régions et des petits milieux* », d'expliquer monsieur Martin.

« *Et, - d'ajouter la porte-parole des professionnels de la santé, Dre Marie-Eve O-Fromentin, - nous profitons de cette occasion pour marteler un message qui nous est particulièrement cher, soit le rétablissement d'une gestion locale imputable devant la population.* »

En fait, le comité « *Mes soins restent ICI* » prend acte du fait que notre *Premier ministre* François Legault s'était montré horrifié, en début de pandémie, de constater que l'efficacité des *CHSLD* était lourdement hypothéquée par le fait qu'ils étaient gérés à

distance. Voilà donc pourquoi il a rapidement exigé de la part des *CISSS* et des *CIUSSS* qu'une personne en autorité soit désignée comme gestionnaire dans chacun des *CHSLD*. Constatant le même déficit d'efficacité au niveau des établissements de son territoire, le comité « *Mes soins restent ICI* » revendique donc qu'un remède comparable puisse s'appliquer aussi à l'ensemble des installations du Kamouraska. « *Il ne faudrait pas attendre de vivre d'autres situations dramatiques liées à un tel dysfonctionnement avant d'agir* » de dire Dre Fromentin.

« *Nous restons vigilants pour l'amélioration des services de santé au Kamouraska* » de conclure le président Martin.

- 30 -

Sources :

Jean Martin

Président et porte-parole des citoyens du comité « *Mes soins restent ici* »

Cellulaire : 418-860-5186

Courriel : [jeanmlapoc@videotron.ca](mailto:jeanmlapoc@videotron.ca)

Marie-Eve Fromentin, Md

Porte-parole des professionnels de la santé du comité « *Mes soins restent ici* »

Cellulaire : 581-885-0307

Courriel : [marie-eve.o-fromentin@hotmail.ca](mailto:marie-eve.o-fromentin@hotmail.ca)